

**AIMABLE GASTAUD : L'ÂME DU
RATTACHEMENT DE TENDE ET
LA BRIGUE À LA FRANCE**

**Christophe COUTTENIER
Docteur Bernard GASTAUD**

« Le 18 septembre 1944 se créait à Nice le Comité de Rattachement des communes de Tende et La Brigue. Nous ne savons pas si l'histoire mentionnera plus tard cette date, oubliée comme elle est des petites gens, de leurs faits et gestes. (...) Son rôle fut ignoré du grand public » (*L'Espoir*, 27 juin 1947).

Voici soixante ans que le tracé frontalier entre la France et l'Italie a été rectifié. Les Français parlent de « rattachement », les Italiens d'« annexion »... Les quarantième et cinquantième anniversaires ont donné lieu à de nombreuses publications, mais peu d'entre elles évoquent le rôle primordial joué par celui que l'on peut honnêtement considérer comme « l'âme du rattachement de Tende et La Brigue à la France » : Aimable Gastaud... Il a pourtant laissé d'abondantes archives : son *Journal* personnel, tenu quasiment au jour le jour, l'essentiel de sa correspondance, les registres des délibérations du Comité de Rattachement et des municipalités brigasque et tendasque, les coupures de presse, et d'innombrables sources iconographiques (affiches originales, photographies)... Les recherches effectuées aux Archives départementales, aux Archives municipales de Tende et du ministère des Affaires Etrangères confirment son rôle déterminant...

● Une personnalité somme toute hors du commun.

« Je suis un petit-fils de bergers brigasques ».

Aimable Gastaud voit le jour à Briga Marittima le 2 septembre 1900. Deux générations auparavant, son village a voté massivement en faveur du rattachement à la France, mais suite à des tractations entre Cavour et Napoléon III, les territoires de Tenda et Briga, ainsi que les « chasses royales » de Victor-Emmanuel II, sont restés italiens... Sa mère, Antonine Gaglio, est née à Briga, mais son père Marius est originaire du Cannet. Aimable a donc la nationalité française.

Son itinéraire ne diffère guère de celui de nombreux Tendasques et Brigasques qui, à partir du dernier quart du XIXe siècle, ont quitté leurs villages pour travailler sur la côte... Aimable est scolarisé à Nice, à l'école communale Saint-Jean-Baptiste, et son père fait office de majordome chez le prince russe Galitsine, colonel de la Garde Impériale... La famille Gastaud est ouvertement francophile, tout en demeurant fortement attachée au terroir natal... L'été, elle s'installe au 21, rue Filippi...

Aimable obtient le premier prix au Certificat d'Etudes, le 4 août 1914... Son père est mobilisé, à 40 ans, dans un régiment d'artillerie... Sa mère loue un meublé rue Léopante... Les rigueurs de la guerre le contraignent à abandonner ses études secondaires en novembre 1915... Il est embauché comme chasseur au Ruhl...

Marius Gastaud est démobilisé au début 1919 et retrouve un emploi de majordome à Cannes, chez les Davison une riche famille new-yorkaise affiliée aux Rockefeller et à la banque Morgan... Aimable part pour les Etats-Unis en mai, débarque au Canada, et entre au service d'Henry Pomeroy Davison, président des Croix Rouges alliées, à Long Island... Il est tout à la fois le « majordome-maître d'hôtel », le « butler » - l'homme à tout faire -, « l'homme de confiance privilégié » et « l'organisateur »... Secrétaire officieux de Davison, il l'accompagne lors de ses voyages...

Il revient en France en 1926, pendant quatre mois, séjourne à Nice et à La Brigue, rencontre Thérèse Peirani... Il repart aux Etats-Unis, « pour régler ses affaires »... Il regagne définitivement la France en juillet 1927... Il épouse Thérèse le 12 novembre 1928. Deux enfants naissent de l'union.

Il embrasse dès lors la carrière hôtelière : liftier au Ruhl, second concierge au Riviera Palace, puis premier concierge, l'hiver, à l'Eden Hôtel de Cap d'Ail, et l'été, au Thermal Palace de Vichy, puis les Roches Noires de Trouville, en Normandie... Il participe par

ailleurs à la fondation de l'association « Les Clés d'Or » - réunissant les concierges des grands hôtels français...

A la fin de la saison estivale, la famille Gastaud prend le train pour Paris, y séjourne quelques jours, puis se rend à La Brigue en passant par la Suisse et l'Italie – où il passe « un mois de repos de gentleman farmer »... Aimable retrouve ses parents et sa grand-mère... Avec des amis, il trace, entre 1936 et 1938, un sentier reliant le village à Val del Pra, où son père possède une « campagne »...

Il travaille aux Roches Noires à la déclaration de guerre... Il décide de regagner les Alpes-Maritimes... Mais avant de partir, il régularise sa situation militaire auprès de la Gendarmerie – « réformé temporaire » depuis 1920, il n'en demeure pas moins « réserviste »... Il est incorporé, à 39 ans, à la caserne Gallinière de Saint-Laurent-du-Var... « J'étais volontairement lié depuis 1939 – écrit-il – à une tâche qui m'emmena à Paris, (...) à l'Ecole Militaire ou à Fontenoy en face, ou bien à la rue Saint-Dominique, Ministère de la Guerre, où personne sans un mot de passe pouvait alors y accéder ». Sa citation de l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 stipule : « quoique réformé, a offert dès 1939 ses services au S.R. de Nice. Fut envoyé à plusieurs reprises en Italie pour relever le dispositif de défense d'où il rapporta un compte-rendu détaillé des fortifications et des travaux en cours »... Les services des Renseignements généraux rajoutent : « à la demande du général Parisot, il fut envoyé à Rome avec la mission militaire française » - pour occuper, en « habit de portier », au Palais Farnese, la fonction d'«huissier »... Sa mission consiste à surveiller le personnel de l'ambassade de France, à « démasquer les espions italiens », et à photographier, avec un appareil caché dans sa veste, les affiches dans les rues de Rome...

Devant une foule immense rassemblée sur la *Piazza Venezia*, Mussolini déclare, le 10 juin 1940, la guerre à la France... C'est « le coup de poignard dans le dos » titre *L'Eclairneur de Nice* – reprenant l'expression allemande stigmatisant la signature du traité de Versailles en 1919... « Le jour de la déclaration de guerre, je me trouvais à Rome, cela me permit d'entendre de vive voix Mussolini, étant sous son balcon. (...) J'ai fait rassembler les archives de l'ambassade et je les ai brûlées dans la cour du Palais Farnese. (...) J'ai pu rentrer en France par le train diplomatique, le dernier (même train que M. Couve de Murville qui était le premier secrétaire général de l'ambassade et M. François-Poncet, ambassadeur de France à Rome, ainsi que mes chefs directs, le capitaine Bergasse et le colonel Donati, commandant le service de renseignements de l'armée à l'Etat-Major Général, et le général Parisot. (...) A Bordeaux, nous avions notre bureau dans la maison qu'habitait le maréchal Pétain. J'ai assisté à l'entrevue du général allemand avec le maréchal, à la prise de possession de Bordeaux par les Allemands et au défilé des blindés vers l'Espagne. (...) J'ai pu rejoindre la France non occupée par chance, grâce à mon capitaine qui me fit sur le champ la feuille de démobilisation »...

Il parvient à regagner Nice... Le directeur de l'hôtel Royal, Biglia, le contacte... Il lui propose le poste de concierge d'un hôtel de 156 chambres, réputé pour sa table – malgré les rigueurs de l'occupation... Le Royal va accueillir une clientèle hétéroclite, puis des officiers italiens et allemands – avant d'être réquisitionné à la fin du printemps 1944... Aimable Gastaud adhère au mouvement Combat à partir de 1941... Sa citation de la Croix de Guerre stipule qu'«il a recruté pendant l'occupation de nombreux agents pour le S.R. français » et qu'il a fait office d'« agent occasionnel » pour le compte du réseau « Buckmaster-Jean-Marie » - travaillant pour le renseignement britannique...

En septembre 1943, Aimable et son épouse hébergent un jeune juif belge dénommé Lappeman... Thérèse demande audience à l'abbé Roustan – secrétaire personnel de l'évêque de Nice Monseigneur Rémond – et parvient à le faire inscrire avec son fils à l'école catholique Sasserno... L'adolescent se dénomme désormais « Robert Laplanche », il possède

un certificat de baptême, va à la messe le dimanche et participe aux sorties organisées par les Eclaireurs de France...

Fin août 1944 : libération de Nice... Aimable Gastaud reprend ses fonctions de concierge du Royal... La moitié de l'hôtel est réquisitionnée par les libérateurs...

● La fondation du Comité de Rattachement.

« Je saisis le moment tant attendu et préparé, voici notre espoir, notre salut, il faut le saisir tout de suite ».

« Lorsque l'Italie se précipita dans la guerre en juin 1940, le sort en était jeté – écrit Vincent Paschetta dans ses *Faits inédits et vécus* -, la frontière franco-italienne telle qu'elle avait été tracée en 1860 devait automatiquement disparaître, quel que soit le sort des armes ».

Sous l'occupation se constituèrent des mouvements ayant pour vocation de contrecarrer dans un premier temps les revendications irrédentistes italiennes puis, à partir de 1943, de préparer une rectification du tracé frontalier – sous l'égide du bibliothécaire de Nice Joseph Levrot, du président du Club Alpin Français, le docteur Paschetta, de son collègue Louis Fulconis, conseiller général et maire de Saint-Martin-Vésubie, et de l'architecte Joseph Aubert. Le « groupe de Molières » prend corps en 1943... Son programme : « faire sauter les bornes frontières à un moment psychologique, action « spontanée » des populations riveraines, (...) prendre contact avec les organisations de résistance, de manière à n'agir que conformément à la discipline générale »... Ils bénéficient du soutien implicite de la Préfecture du maire de Nice Jean Médecin et de l'Evêché.

Aubert, Fulconis et Paschetta rencontrent, à l'hôtel Atlantic, le 31 juillet 1944, le capitaine Jacques Lécuyer, alias Sapin, commandant les F.F.I. du département... Le 10 septembre, Paul Gordeaux – cousin de Paschetta – publie dans *Combat* un article intitulé « Au tour de Nice de revendiquer : Tende et La Briga doivent redevenir françaises ». Cinq jours plus tard, des élus et des personnalités se réunissent au siège du Club Alpin en vue de fonder un « Comité d'Etudes des Frontières » et un « Comité des Six Communes » - Saint-Martin-Vésubie, Belvédère, Valdeblore, Rimplas, Saint-Sauveur-sur-Tinée et Isola. « Le jour de la réunion – souligne Paschetta -, nous reçûmes la visite de MM. Aimable Gastaud et Antoine Pastorelli, membres d'un groupement d'originaires de Tende et La Brigue, adressés à nous par le journal *Combat* »...

« Il faut réviser les frontières du Comté de Nice » - titre *Combat*, le 16 septembre. « Sur *Combat*, écrit Aimable Gastaud, je convoquais tous les originaires de Tende et La Brigue pour le 18 septembre au soir, à 20 h. 30, chez Sassi, à son bar, boulevard Sainte-Agathe. (...) A ma grande satisfaction, près de 200 Tendasques et Brigasques étaient présents ». Le « Comité d'action en vue du retour à la France des territoires de la Haute-Roya » prend un visage officiel le lundi 18 septembre 1944. « Affilié au Comité d'Etudes des Frontières, il avait bien sa vie propre »... Un bureau est nommé, réunissant Joseph Levrot, Charles Fenoglio, Aimable Gastaud, Marius Barucchi, Antoine Pastorelli, Oscar Lanteri-Minet, Pierre Donetta, Antoine et Alexandre Vassallo... Les participants signent un bulletin attestant leur filiation et approuvant le « rattachement » des deux communes à la France, « conformément aux droits acquis par nos aïeux »... Le « Comité de Rattachement » transmet au C.E.F. ses intentions : adresser un « Mémoire » au préfet Escande, au C.D.L. et aux autorités militaires françaises... Parallèlement, de jeunes Tendasques et Brigasques s'engagent dans la « Section Tende-La Brigue » - placée sous le commandement F.F.I. de Sapin... Des « délégués » du Comité sont chargés de mobiliser les originaires des deux villages résidant à Nice, Cannes et Monaco... Les contacts se multiplient avec les autorités civiles, militaires et religieuses...

Des pilotes français logent au Royal... « Un jour – raconte Eugène Salla, l'adjoint de Gastaud à l'hôtel -, un pilote me dit : aujourd'hui ça s'est bien passé, mais demain – 24 octobre – non, car on va bombarder La Brigue ». Il alerte aussitôt Gastaud... Ce dernier téléphone sur le champ au préfet, puis se rend à la Préfecture... Il consigne dans son *Journal* : « Déclaration au chef d'escadrille et au II B – le Renseignement français – que les dépôts dans les chapelles de La Brigue n'existaient pas et que si l'on bombardait ce n'était pas la peine de revendiquer car tout serait détruit. (...) Je fus heureux qu'on m'écoutât. La Brigue fut épargnée ».

« Durant octobre et novembre 1944, écrit Joseph Levrot, plusieurs réunions eurent lieu dans le cabinet de M. Escande, réunions de bureaux, réunions des comités et même réunions communes de tous les comités ensemble. (...) La plus importante fut celle du 17 novembre, où les comités et la préfecture décidèrent d'un commun accord de mettre sous les yeux du général de Gaulle et du ministre des Affaires Etrangères, un exposé complet de la question, sous tous ses aspects, dans le plan national et dans le plan local »... C'est à cette époque qu'« il y eut une réorganisation générale des comités sous le patronnage du préfet », rajoute Paschetta...

« Je partis pour Paris le 5 décembre, continue Levrot, avec un double ordre de mission de M. le Préfet et du colonel Lanusse, commandant le groupement Alpin-Sud. J'ai vu au cabinet du Général de Gaulle le directeur adjoint M. Brouillet qui parut vivement intéressé. (...) La prolongation du voyage à Moscou de M. Bidault m'empêcha d'être reçu par lui. Cependant, je fus heureux de trouver en M. Pierre Falaise, le directeur de son cabinet – avec qui j'eus un long entretien – quelqu'un déjà au fait des grandes lignes du problème. (...) Je lui laissais une documentation variée due à l'excellente collaboration de tous »... Il rencontre également le professeur René Cassin, vice-président du Conseil d'Etat, qui « m'assura de sa communauté de sentiments avec nous et de son aide, le cas échéant »...

Le Comité de Rattachement tient une réunion générale à L'Athénée le 17 décembre... Aimable Gastaud dresse un premier bilan de son action...

• De l'initiative privée au projet gouvernemental.

« Nous étions volontaires et non rémunérés pour cette action bien définie : le rattachement de Tende et La Brigue à la France » (Aimable Gastaud).

Au début de l'année 1945, le ministère des Affaires Etrangères demande au délégué français au « Conseil Consultatif pour les Affaires Italiennes » Maurice Couve de Murville de faire valoir auprès des Alliés les revendications françaises... D'autre part, le général de Gaulle ordonne la création, au sein du « Comité de Défense Nationale », d'un « Bureau d'étude des affaires italiennes » - dépendant du Quai d'Orsay, mais relevant de l'autorité de l'Etat-Major... La direction du service est confiée au colonel Donati. A la fin janvier, de Gaulle écrit au général de Lattre de Tassigny, commandant en chef de la 1^{ère} Armée : « la France a des intérêts importants à soutenir à la frontière franco-italienne et il est indispensable que ce soient des forces françaises qui franchissent les Alpes et assurent ainsi à la politique française des gages de nos revendications au moment où s'ouvriront les pourparlers de paix entre l'Italie et la France »...

Le 5 février, le préfet Escande réunit des délégués du C.E.F. et du Comité de Rattachement pour leur annoncer que « les circonstances militaires et les considérations politiques devaient donner la priorité à l'expédition Tende-La Brigue »... Il laisse sous-entendre que des opérations militaires vont bientôt être engagées par des troupes françaises...

« Début février eut lieu un second voyage à Paris, rapporte Joseph Levrot, sur la seule initiative du Comité Tende-La Brigue »... Aimable Gastaud consigne dans son *Journal* : « Burin des Rosiers, cabinet général de Gaulle, Coulet, ministère Aff. Etrangères,

D.G.E.R. »... Joseph Aubert et Charles Fenoglio sont reçus au Quai d'Orsay par le sous-directeur de la Section Europe Méridionale François Coulet – un gaulliste de la première heure... Ils s'entretiennent ensuite avec le colonel Servais – de la D.G.E.R. -, qui les informe de la mise en place, à Nice, de la « Mission Bananier » - placée sous les ordres du commandant Lonardi, alias Sarrochi... « Plusieurs ministères s'étaient saisis de la question – continue Levrot – sans parler du Ministère de la Guerre qui poussait ses études sur les modifications éventuelles des différentes parties de la frontière des Alpes »...

Courant février, le gouvernement français renoue le dialogue avec l'Italie puis rétablit officiellement des relations diplomatiques... Mais la méfiance réciproque subsiste : le pouvoir italien n'ignore rien des ambitions françaises et le commandement militaire français le soupçonne de vouloir jouer la carte anglo-américaine...

A la mi-mars, la 1^{ère} Division Française Libre au complet – soit plus de 15 000 hommes avec tout leur matériel et la logistique – quitte l'Alsace pour prendre position dans le département des Alpes-Maritimes... Le général Doyen, commandant en chef du Détachement d'Armée des Alpes, lui adresse l'« Instruction Secrète n° 1 » : « reprendre le massif de l'Authion (...) puis rejeter l'ennemi sur le col de Tende ».

Nommé par la D.G.E.R. à la « Direction des frontières des Alpes », le lieutenant-colonel Vésine de la Rue reçoit, le 19 mars, Joseph Levrot, Charles Fenoglio et Aimable Gastaud. « Tout le monde, à ce moment – écrit Levrot -, a l'impression que les événements se précipitent. (...) On entre dans la période de préparation dernière, complète et détaillée »...

A la fin du mois, le préfet Escande informe les ministères de l'Intérieur, de la Guerre et des Affaires Etrangères qu'« un groupe de personnes, dont la liste est déjà établie, en accord avec l'autorité militaire, suivrait les troupes et prendrait un certain nombre de mesures urgentes d'administration. Une liste d'indésirables est en cours d'établissement, afin de permettre leur expulsion immédiate. (...) Le Comité d'action ferait souscrire aux habitants une formule bilingue déjà imprimée, par laquelle le signataire donne son entière approbation au rattachement à la France. (...) D'autre part, le ravitaillement immédiat de la population autochtone a été prévu »...

Le général de Gaulle et le ministre de la Guerre Diethelm arrivent à Beaulieu-sur-Mer, au P.C. de la 1^{ère} D.F.L., le 8 avril. Le chef du gouvernement provisoire déclare, devant un parterre d'officiers : « la campagne qui s'ouvre sera pénible, je le sais. Elle vous ouvrira les portes du Piémont et vous conduira au Tyrol ». Le lendemain, il s'exclame, à Nice, devant 60 000 personnes : « le vent de la victoire souffle maintenant sur nos Alpes et va les dépasser »...

La bataille de l'Authion est engagée le 10 avril 1945... Le Comité Directeur du Comité de Rattachement se réunit le 17 avril pour mettre au point les dernières modalités de l'expédition qui doit partir vers la haute vallée de la Roya... Trois jours plus tard, le commandement allemand en Italie donne l'ordre de lancer l'opération « Brouillard d'automne » - l'abandon de la frontière italienne et le repli en bon ordre vers l'Allemagne, via le col du Brenner... Les forces allemandes évacuent la vallée de la Roya le 24 avril – détruisant les ponts derrière eux... Le lendemain, Gastaud avertit Paschetta : « départ dans 2 ou 3 jours »... Le général Doyen donne l'ordre au général Garbay, qui commande la 1^{ère} D.F.L., d'exécuter la « manœuvre Pingouin » - l'invasion du Piémont... Des détachements du 29^e Régiment de Tirailleurs Algériens investissent les villages de Tende et de La Brigue les 26-27 avril... Dans la soirée, Levrot et Gastaud réunissent les membres du Comité Directeur du Comité de Rattachement au Bar François pour « un diner de veillée d'armes »... L'adjoint du préfet Louis Bourguet est présent. Fenoglio présente les tracts et les affiches qui vont être placardés sur les murs des deux villages...

28 avril 1945, 5 heures du matin, plus de 200 personnes embarquent, place Masséna, dans des camions affrétés par le commandant Sarrochi, de la D.G.E.R.... La colonne traverse

Menton, Castillon, Sospel et Breil, dévastés par les combats... Au-delà de Breil, plus aucune route ou piste praticables : il faut poursuivre à pied – au milieu des champs de mines... L'étrange caravane atteint sans encombres Tende et La Brigue en début de soirée... Elle est accueillie avec enthousiasme... La Section Tende-La Brigue a préparé le terrain... Aimable Gastaud retrouve sa mère – qu'il n'a pas vue depuis plusieurs années... « Dimanche 29 avril, 5 heures, consigne Gastaud, l'équipe de colleurs arrive chez moi. A 7 heures, nous avons terminé le travail. Le village était couvert d'affiches »... Les membres du Comité de Rattachement s'emparent des municipalités... La consultation populaire commence en début d'après-midi et se poursuit le lundi 30 avril... Votent les hommes et les femmes de plus de 21 ans résidant à Tende avant 1930, et avant le 10 juin 1940 à La Brigue... Les francophiles affirment que le vote s'est déroulé selon les règles démocratiques, et les italophiles insistent sur les irrégularités et les menaces... Le scrutin est sans appel : l'écrasante majorité des électeurs tendasques et brigasques désirent devenir français... Les deux communes sont désormais administrées par des membres du Comité de Rattachement et des habitants des deux villages...

Une délégation part pour Paris, afin de remettre au général de Gaulle les bulletins de vote... « J'ai décidé, souligne Gastaud, que la situation ne me permettait pas de m'éloigner de Tende et Brigue. Mon devoir était de rester sur place. C'était plus important ». Elle est reçue par le chef du gouvernement le 5 mai...

L'ordre est assuré par l'armée et une milice locale constituée de membres de la Section T.B., et les délégués se retrouvent face à une tâche immense : assurer le ravitaillement, définir les prix des produits de base, effectuer le change monétaire, procéder à l'épuration, enlever les inscriptions fascistes, éviter les règlements de compte et surveiller les italophiles qui commencent à s'organiser...

Mais les relations entre de Gaulle et les alliés anglo-américains se dégradent... Début juin, ces derniers somment les troupes françaises de se retirer en-deçà de la frontière de 1939... Le chef du gouvernement demande au général Juin d'intercéder auprès du maréchal Alexander... En vain : les territoires occupés par l'armée française vont passer sous l'autorité de l'A.M.G.O.T.... Le chef d'Etat-Major obtient qu'un officier de liaison français soit autorisé à rester à Tende : le lieutenant Louis Kalck.

Aimable Gastaud écrit au commandant en chef des forces alliées en Italie : « la communauté brigasque a toujours fait partie du Pays de Nice, (...) de temps immémorial ses habitants ont partagé avec leurs frères de Provence des traditions sociales, des aspirations culturelles, des nécessités économiques communes »... Plus de 800 Tendasques et Brigasques lui adressent une pétition rappelant que « malgré toutes les vicissitudes historiques, Nice n'a cessé, à travers les siècles, d'être le centre de leur activité », et réclamant que « le drapeau français flotte chez eux, que l'administration française soit maintenue et que la circulation reste libre entre leur pays et le département des Alpes-Maritimes »...

● **L'insupportable incertitude.**

« 10 juillet : je quitte La Brigue, Le lieutenant américain Vito Gambaldi me dit adieu. J'ai répondu ce n'est qu'un au revoir, en anglais » (Aimable Gastaud).

Dès le départ des troupes françaises, les carabiniers réoccupent les territoires de Tende et de La Brigue, et observent, d'un œil bienveillant les exactions perpétrées par les italophiles contre les « philo-français »... Une trentaine de personnes se réfugie à Nice... Elles sont prises en charge par le Comité de Rattachement... Gastaud se démène pour leur trouver un gîte et régulariser leur situation... La tension est extrême... Les francophiles résidant sur la côte sont particulièrement remontés... La presse française et italienne rivalise en exhortations nationalistes et xénophobes... Mais les consignes des autorités françaises sont parfaitement

claires : elles demandent à Gastaud de faire cesser « toute action préjudiciable actuellement à nos intérêts nationaux »... Et « dans le cas où ces groupements ne respecteraient pas les consignes – stipule le ministre de l'Intérieur au préfet -, il vous appartiendra de prendre à leur égard toutes dispositions en vue de mettre fin à leur activité »... La préfecture garde cependant son entière confiance en Gastaud – qu'elle considère comme un « élément pondéré ».

De son côté, Aimable déploie une activité considérable – en parallèle à sa fonction de concierge au Royal... Il adresse un nombre incalculable de lettres et de rapports aux ministères, à l'Etat-Major, à l'A.M.G.O.T., harcèle la Préfecture afin qu'elle délivre des laissez-passer et des cartes d'identité à de nombreux ressortissants tendasques et brigasques – notamment les bergers... Une note de l'adjoint du préfet Bourguet éclaire son rôle déterminant : « la personne qui désire bénéficier d'un laissez-passer doit adresser sa demande à la Préfecture par l'intermédiaire de M. Gastaud, qui la vise au nom du Comité de Rattachement. Saisie de cette demande, la Préfecture l'adresse au commissaire de Breil – des Renseignements Généraux -, pour enquête et avis. Quelques fois, le commissaire demande des renseignements à M. Gastaud »... Le fondateur du Comité travaille également en étroite collaboration avec l'officier de liaison français, le lieutenant Kalck... D'autre part, il réunit régulièrement le Comité Directeur du Comité de Rattachement afin de régler les questions en suspens...

La France a dû s'incliner devant l'A.M.G.O.T., mais n'a pas pour autant renoncé à la rectification de la frontière franco-italienne – comme le rappelle, dès le 13 juillet, le délégué français au « Conseil Consultatif pour les Affaires Italiennes » à Rome Maurice Couve de Murville à Georges Bidault : « l'achèvement du retrait des troupes françaises sur la frontière des Alpes de 1940 donne l'occasion de reconsidérer dans son ensemble le problème des rectifications à apporter à une frontière dans le futur traité de paix avec l'Italie »... Mais, l'Italie bénéficie du soutien des anglo-américains – particulièrement visible sur les territoires de Tende et de La Brigue : l'officier de liaison américain Vito Gambaldi est d'origine napolitaine et son successeur, le colonel britannique Gardner est ouvertement pro-italien... Pour les alliés, la question des centrales hydro-électriques est primordiale... Ainsi, l'« *Headquarters Allied Commission* » impose, courant juillet, à Gênes, un « protocole d'accord » entre la compagnie italienne C.I.E.L.I. et la société française Electricité Industrielle : l'entreprise ligure s'engage à fournir toute l'énergie nécessaire à la France jusqu'à la remise en état des usines françaises de la moyenne-Roya – prévue pour le début 1947...

Lors de son voyage officiel aux Etats-Unis, à la fin août, le général de Gaulle aborde avec le président Truman la question de la modification du tracé frontalier entre la France et l'Italie... Un mois plus tard, le chef du gouvernement s'entretient avec le Président du Conseil de Gasperi et l'ambassadeur d'Italie à Paris Saragat...

« Les alliés évacuent les territoires revendiqués par la France sur la frontière des Alpes, titre *La Liberté*, en décembre, mais les troupes italiennes n'auront pas le droit de réoccuper cette zone. (...) Cela n'exclut, en aucune façon, la possibilité d'une rectification de frontière »... Le pouvoir transalpin contourne cette interdiction en renforçant les effectifs des carabiniers et des douaniers... La presse franco-italienne se livre dès lors à une intense campagne de propagande : les journaux français insistent sur la légitimité historique de modifier le tracé frontalier, leurs homologues italiens parlent d'annexion et demandent à la France plus de compréhension – oubliant le « coup de poignard dans le dos » de juin 1940...

Couve de Murville présente, le 4 février 1946, devant le « Conseil des Ministres des Affaires Etrangères » allié, un *Memorandum* portant sur la rectification du tracé frontalier entre la France et l'Italie... La presse italienne se déchaîne... Aimable Gastaud multiplie les

rapports et les lettres aux autorités compétentes... Le ministère de la Guerre lui décerne, le 20 mars, la Croix de Guerre avec trois citations...

Une commission alliée – constituée de deux délégués américains, soviétiques, britanniques et français – arrive à Nice le 30 avril... Elle s'installe au Negresco... Sa mission consiste à appréhender, sur le terrain, la légitimité des revendications françaises... Elle se rend à Tende et à La Brigue, inspecte les usines hydro-électriques, et interroge de nombreuses personnes – italophiles, francophiles, et sans opinion... Les nationalistes italiens font de grandes démonstrations de l'« italianité » des territoires revendiqués, mais ne parviennent pas vraiment à convaincre les délégués alliés... A Nice, Gastaud se démène, transmet des rapports et une pétition signée par 800 personnes à la délégation alliée et parvient, le 3 mai, à rassembler, derrière le Negresco, plus de 200 Tendasques et Brigasques... « Lorsque la commission sortit, note Gastaud, le Russe le plus petit, à lunettes, me demanda qui faut-il interviewer ? J'ai répondu qui vous voulez, sauf moi car ce n'est pas la peine »... Le délégué américain Knight demande alors à l'assistance de désigner trois représentants... Les réfugiés François Daveo et Pierre Gaglio, et le berger Joseph Franca, sortent des rangs... La commission alliée remet son rapport le 11 mai : les Trois Grands acceptent le principe d'une rétrocession du secteur de Tende-La Brigue, mais rien n'est encore arrêté – notamment au sujet du potentiel hydro-électrique de la haute vallée de la Roya... « Si nous sommes parvenus à déposer un rapport commun, écrit le délégué français Vimont au préfet des Alpes-Maritimes, cela n'a pas été sans mal, puisqu'il nous a fallu sept jours et presque autant de nuits pour arriver à ce résultat. Ce rapport, dans l'ensemble, vient étayer fort utilement la thèse française »... Le ministre des Affaires Etrangères Bidault remercie « la délégation soviétique qui veut bien se rallier au point de vue français, la délégation américaine qui l'a précédemment soutenu et la délégation britannique »...

Les revendications territoriales françaises sont officiellement communiquées à la délégation italienne le 14 mai. Quatre jours plus tard, *Le Monde* publie un article sur les frontières franco-italiennes... Le secrétaire d'Etat américain Byrnes donne, un mois plus tard, son accord au transfert de souveraineté de Tende et de La Brigue, à condition toutefois de prendre en considération la question des usines hydro-électriques... Mais le ministre des Affaires Etrangères soviétique Molotov y oppose son veto : de toute évidence, le traité de paix avec l'Italie et la rectification de la frontière franco-italienne devient un enjeu entre les « Deux Grands »... Finalement, Molotov se rétracte à la fin du mois... Les Tendasques et les Brigasques apprennent la nouvelle par la radio, dans la soirée du 27 juin... Après un temps d'hésitation, les francophiles laissent éclater leur joie... Le Comité Directeur du Comité de Rattachement se réunit le lendemain et décide d'adresser des télégrammes de remerciements aux ministres des Affaires Etrangères alliés... Les autorités italiennes réagissent en réduisant le ravitaillement des deux villages... Mais la « Conférence des 21 » qui s'ouvre à Paris le 29 juillet confirme la recevabilité des revendications territoriales françaises... L'affaire est entendue... « C'est du bon travail » - s'exclame *Le Patriote* -, l'aboutissement de « justes revendications » - renchérit *Nice-Matin*... *La Liberté* titre : « Mollières, Tende et La Brigue sont françaises. La IVe République doit effacer la faute du Second Empire ».

Courant octobre, Aimable Gastaud adresse une lettre incendiaire à l'ambassadeur d'Italie en France Saragat : « vous déclarez être personnellement déçu par la décision de la conférence de la paix, (...) nous ne contestons pas votre point de vue de patriote italien, mais du point de vue civisme international, ce n'est purement et simplement qu'un point de droit qui a été rétabli. (...) Nous sommes de cœur français et rien ne nous changera. Ce ne sont ni les forces de police extraordinaires déployées pour de si petits villages, ni les fonds de propagande. (...) Depuis 85 ans nous attendions ce jour. Nos grands-pères, nos pères, nos mères l'attendaient aussi. Ils nous ont transmis le flambeau de l'espoir »...

Les liens entre Gastaud et la Préfecture se resserrent, comme il le rappelle, en 1971, au préfet Paul Haag : « vous me receviez deux fois la semaine au moins. Toujours de 22 heures à 24 heures, l'heure tranquille ou tout en roulant vos cigarettes, vous me donniez l'oxygène nécessaire, que je répandais sur nos concitoyens habitant la côte et par le lieutenant Kalck et nos passeurs »...

● L'interminable attente.

« Le traité de paix, je l'ai lu comme un bréviaire ».

Le ministre des Affaires Etrangères Georges Bidault accueille, le lundi 10 février 1947, à 11 heures, dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, ses homologues américain, soviétique et britannique. Les « 21 » vont signer les traités de paix avec les alliés de l'Allemagne nazie – en l'occurrence l'Italie, la Finlande, la Bulgarie... L'ambassadeur italien Lupi di Soragna présente une Note de protestation – qui est rejetée... L'article 2 détaille les modifications de la frontière franco-italienne... *Le Monde* titre : « de nouvelles terres françaises – 550 kilomètres carrés, avec cinq mille cinq cents habitants ». A Rome, c'est le « deuil national »... Une foule immense défile au pied du *Vittoriano* – le monument érigé à la gloire de Victor-Emmanuel II, l'artisan de « l'Unité italienne »... Le drapeau italien est mis en berne à Tende et à La Brigue...

Gastaud convoque à plusieurs reprises le Comité Directeur du Comité de Rattachement et s'entretient régulièrement avec le préfet Haag et son adjoint Louis Bourguet... Il leur soumet la liste d'une quarantaine de personnes à expulser au moment du rattachement... Il fonde par ailleurs un « Groupement de Défense des Intérêts de Tende et de La Brigue-de-Nice » ayant pour vocation de « faire connaître l'histoire, organiser des fêtes folkloriques et sportives »... Le mouvement se veut apolitique et accueille tous les Tendasques et les Brigasques ayant obtenu la nationalité française... C'est en quelque sorte le prolongement du Comité de Rattachement...

Mais les choses traînent en longueur... La tension monte dans les deux villages... Les incidents se multiplient... Certains membres du Comité de Rattachement envisagent de passer à l'action, comme le souligne l'officier de liaison français, le capitaine de Mazan : « au Comité de Rattachement cela aurait plutôt l'air d'une figure de rhétorique, mais il y a un groupe d'anciens partisans des combats de libération sur les confins, très unis, sous les ordres d'un chef énergique et possédant encore armes et matériel. Leur action aura l'allure et les conséquences d'un raid de commando »... A la mi-juin, Gastaud écrit au Quai d'Orsay : « la population de Tende et La Brigue se permet d'attirer votre bienveillante attention sur la nécessité impérieuse de faire prendre possession d'urgence des villages »... A la fin du mois, il lance « un dernier appel au gouvernement français pour une aide substantielle à Tende et La Brigue dès le rattachement et que celui-ci se fasse le plus tôt »... « Le temps passe, écrit Bourguet au Quai d'Orsay, et l'impatience se fait jour tout naturellement. Pour apaiser les esprits, j'ai pensé qu'une délégation pourrait se rendre à Paris pour avoir quelques précisions sur l'évolution de la question (...) et recevoir quelques assurances qui nous permettraient de continuer à entretenir le climat indispensable au rattachement de ces territoires »...

Joseph Levrot, Jean Massa, Charles Fenoglio et Aimable Gastaud partent pour la capitale au début août... Ce dernier a consigné dans son *Journal* le déroulement du séjour : « 3/8 : visite au colonel Servais – de la D.G.E.R. – 4/8 : visite aux Affaires Etrangères, reçus par M. D'Harcourt, Coulet et Couve de Murville. 5/8 : visite à M. Soustelle – le chef de la D.G.E.R. – et aux colonels Servais et Donati. 6/8 : visite Hôtel Matignon » - où ils sont reçus par le chef de cabinet du Président du Conseil Raust... Ils s'entretiennent également avec le député d'Aragon, rapporteur de la commission des Affaires Etrangères, et les élus des Alpes-Maritimes Médecin et Barel... « Départ de Paris le 7 au soir »...

« Le 29 août 1947, la Russie ratifie le traité, consigne Gastaud. Les Affaires Etrangères me disent ce matin : soyez certains que : 1° la France est là, 2° en temps utile je serais prévenu afin que l'on puisse prendre les dispositions nécessaires, 3° même si la frontière n'est pas délimitée, cela n'empêchera pas la prise de possession de T. et B. ». Il rajoute : « faire courage aux nôtres, qu'ils patientent encore un peu ! nous savons qu'ils ont été à dure épreuve ».

« 7/9 : bombe jetée au milieu du bal à 21 h. J'en suis prévenu par le sous-lieutenant Ravio de Fontan » – de la brigade de gendarmerie. Plus de 30 personnes sont blessées, dont 2 grièvement. « La situation est tendue. (...) Je préviens aussitôt la Préfecture et le Quai d'Orsay. Je demande l'occupation par l'armée de suite. (...) J'ai passé des heures atroces ! je ne pouvais aller à Tende et Brigue. (...) Mon ami de toujours Cassio Ange partit de Nice en pleine nuit et me ramena les enfants et madame Gastaud le matin ».

« 12/9, vers 19 h. 30 : M. d'Harcourt me fait part de la part du ministre des Affaires Etrangères d'user de toute mon influence et d'en faire part à mes collègues afin que le calme règne ». Dans la marge de son *Journal*, il a rajouté : « accepté ». Il adresse le lendemain un télégramme à Levrot : « départ Tende Brigue 16 septembre 3 heures venez vite ».

L'accomplissement tant attendu.

« Enfin ! Quel beau jour ! Amen ! »

Conformément aux instructions de leurs gouvernements, reçues la veille, le « Délégué aux Territoires Rattachés » Bourguet et le préfet provincial Gloria se réunissent à Cuneo le dimanche 14 septembre... La frontière est fermée. Le « Protocole d'accord » stipule : « la remise officielle du territoire aura lieu à 0 heure le 16. A 18 heures, le 15 septembre, un petit noyau de police française rentrera sur le territoire sans aucunement intervenir pour le maintien de l'ordre public jusqu'à la fin du passage. A 22 heures, le 15, les forces de police italiennes se retireront. Au soin du commandant des carabinieri, le drapeau italien sera ramené. Les opérations de passage des administrations locales auront lieu au début de l'après-midi du 15 et pourront éventuellement continuer au cours des jours suivants. (...) Dans la matinée du mardi 16, seuls les représentants des administrations (Douanes, Instruction Publique, Postes) des deux parties se trouveront devant la mairie de Tende, pour les accords respectifs ». Toutefois, le point numéro 7 du « Protocole » est formel : « il reste entendu que les membres du Comité de Rattachement ne seront admis dans cette zone qu'en second lieu et après l'arrivée de l'occupation française ».

Pendant ce temps, au Quai d'Orsay, les instruments de ratification du traité de paix du 10 février entre la France et l'Italie sont échangés... Ils mettent un terme à sept années de conflit.

« La dernière nuit du 15 au 16 à Nice, je n'ai pu dormir, note Gastaud, trop de travail. Je passe la nuit aux derniers préparatifs de la caravane de 365 originaires, dont pour chacun il a fallu un laissez-passer spécial signé par moi-même et le préfet. Aucune personne étrangère à nos pays ne fut admise pour parer aux difficultés ».

« A 4 heures, le 16 septembre 1947, départ de la Place Masséna. Chef de train Cassio Angelin. Je fais l'appel. Une dizaine d'autocars est prise d'assaut par quelques centaines d'originaires de Tende et de La Brigue »... A l'emplacement de la frontière, près de Fontan, la caravane est accueillie par les anciens de la Section T.B. Le Comité de Rattachement appose une plaque devant laquelle posent Aimable Gastaud, Marius Barucchi et Antoine Vassallo : « Par la volonté et la ténacité des populations de Tende et de La Brigue, la France ne finit plus ici ».

« 9 h. 30 : arrivée à Brigue. Je n'ai pu tenir. En pleurant l'on m'emmène à la maison, voir maman » - il n'a plus revu sa mère depuis deux ans... Des membres du Comité fixent sur le mur de l'église Saint-Martin une banderole – couvrant une inscription fasciste : « A Aimable Gastaud fils affectionné de notre Brigue, exemple de volonté, ténacité et attachement, bras droit du mouvement – Merci ».

« A 10 h. départ pour Tende »... Une heure plus tard, précédés par une compagnie du 159^e Régiment d'Infanterie Alpine, le préfet Paul Haag et le président du Conseil Général Virgile Barel font leur entrée à Tende... Ils passent en revue les anciens F.F.I. de la Section T.B., saluent le doyen de la communauté tendasque, puis, reprenant les paroles d'un député niçois à la Convention de 1794, le préfet s'exclame : « ce n'est pas une conquête que nous nous proposons de garder, c'est un peuple qui demande notre fraternité ».

Aimable Gastaud reçoit les personnalités devant l'hôtel National et prononce un long et vibrant discours enregistré par le reporter Jacques Sallebert... Il brosse « l'historique du pays » depuis 1860, rappelle l'action du Comité de Rattachement, le « sacrifice » de la 1^{ère} D.F.L. et l'engagement de ceux de la Section T.B., « l'épopée et les jours tristes, sombres, de combat, mais glorieux que vous avez vécu avec moi, derrière moi, à mes côtés. Je vous dis personnellement merci d'avoir eu confiance en moi. (...) Le combat a été difficile et dur, mais notre devise a été celle de notre général Rusca « rien n'est difficile à celui qui veut ». Nous nous excusons de ne pas être venus plus tôt. Il fallut attendre que la diplomatie règle les choses. Nous avons lutté, nous avons fait notre devoir ».

« Ce fut un jour faste, rappelle-t-il au préfet Haag, en 1971, j'ai vu couler des larmes de vos yeux, des larmes qui faillirent faire revenir les miennes, (...) nos cœurs battaient à l'unisson. (...) Nous avons tenu à faire cavaliers seuls, et combien nous avons vu juste ! puisque nous avons réussi où les autres ont échoué ».

Le capitaine de Mazan et le lieutenant Maurice Guido – un Tendasque engagé dans l'escadrille Normandie-Niemen – hissent le drapeau français... Une foule se presse ensuite autour d'un banquet dressé à l'hôtel Impérial...

En milieu d'après-midi, le cortège officiel émigre vers La Brigue... Les personnalités s'entassent sur le balcon de la mairie – où est accroché un panneau proclamant : « notre vœu est accompli. 87 années d'attente n'ont pas été vaines. L'esprit de nos ancêtres se réjouit avec le nôtre. La mère patrie embrasse ses enfants finalement retrouvés. Soyons dignes d'elle. Vive la France ! ». Le préfet Haag et Joseph Levrot prennent la parole... Dans la salle de réunion municipale, Gastaud fait une déclaration solennelle : « la France reprend dans son giron nos chères communes et nous redevenons français. (...) Une émotion profonde nous étreint. C'est en Français, dans notre langue maternelle, langue de nos aïeux, que désormais nos rédactions se feront. Insigne fierté de ceux qui attendaient ce moment depuis longtemps ».

L'ultime rebondissement.

« Pas une voix ne doit être perdue pour que jamais notre sort et celui de nos enfants ne soit remis en cause ».

En ce même 16 septembre 1947, les députés adoptent une loi précisant les modalités de la consultation électorale dans les territoires rattachés de Tende, La Brigue, Piène, Libre et Mollières. « La loi a été examinée sans discussions et votée en cinq minutes », affirme Michel Kajman dans *Le Monde* du 11 avril 1987, dans un article intitulé « la controverse sur la composition du corps électoral. Y-a-t-il un modèle ligure ? ». Vont pouvoir voter les hommes et les femmes âgés de 18 ans révolus, nés dans les territoires rattachés et y résidant encore, ainsi que ceux n'y résidant plus, mais à condition que leur père ou leur mère y soit né ; d'autre part, toutes les personnes nées en dehors de ces territoires sont exclus du référendum, sauf si

elles peuvent prouver une domiciliation avant le 28 octobre 1922 – l’accession de Mussolini au pouvoir –, encore effective en 1947. La date du vote est fixée au 12 octobre. Afin que les résultats du scrutin ne subissent pas la moindre contestation, une « Commission des litiges électoraux » va examiner les listes électorales et des « observateurs neutres » vont surveiller le déroulement du vote.

Nouvelle source d’inquiétude pour Gastaud : le résultat n’est pas acquis. Les premières opérations de change et l’inflation soulèvent de vifs mécontentements, et les italophiles demeurent actifs... L’administration française ne dispose que de quelques semaines pour démontrer aux indécis et aux sceptiques son efficacité – notamment en matière de ravitaillement et de contrôle des prix. Le Comité de Rattachement se mobilise : il organise des réunions d’information et des manifestations francophiles, et invite des personnalités politiques – le président du Conseil de la République Monnerville, les députés Médecin et Olmi, le conseiller général Sauvaigo. Gastaud lance un appel aux électeurs tendasques et brigasques résidant sur la côte : « vos frères de Tende et de La Brigue vous attendent le dimanche 12 octobre, jour de la consultation populaire qui doit marquer aux yeux du monde la volonté de nos populations d’être définitivement françaises. Nous vous recommandons d’accomplir votre devoir ». Un *Nota Bene* stipule : « des facilités de transport pouvant aller jusqu’à la gratuité seront accordées à ceux dont les moyens financiers seraient limités ». Début octobre, la direction départementale du Ravitaillement Général met à la disposition des Tendasques et des Brigasques, au titre de « joyeux événement », 4 tonnes d’haricots secs, 4 000 boîtes de petits pois et de sardines à l’huile.

« Vote du 12 octobre 1947 à Brigue – consigne Gastaud – 831 inscrits – oui 759, 26 non, 5 nuls, abstenus 41. (...) C’est confirmé par 96,5 % Vive Tende et Brigue françaises ! ». A Tende, 94 % de l’électorat exprime son désir de devenir français. Les résultats sont proclamés au balcon de la mairie en présence du préfet Haag. « L’enthousiasme éclata » - atteste *Nice-Matin* -, « ce fut une grande liesse déferlante » - confirme *Le Monde*.

« Une grande page d’histoire est tournée – déclare Gastaud –, nous allons dès lors en vivre une belle, grande dans sa pureté, sans tache dans son espérance »... Il ne croit pas si bien dire... Il ignore encore qu’il va devoir encore se battre pendant encore un quart de siècle pour régler tous les problèmes liés au transfert de souveraineté – comme membre tout d’abord de la « Délégation Spéciale » de La Brigue, entre 1947 et 1949, comme maire de La Brigue, de 1949 à 1965, comme maire de Tende, de 1965 à 1971, et comme conseiller général du canton de Tende, entre 1951 et 1970.

Sources

1) Archives :

Archives personnelles d’Aimable Gastaud : 4 cahiers de notes de 1944 à 1949 ; procès-verbaux des délibérations du Comité de Rattachement ; registre des inscriptions au Comité de Rattachement ; échanges épistolaires ; tracts et affiches du Comité de Rattachement ; coupures de presse ; photographies et documents divers...

Archives Départementales des Alpes-Maritimes : archives du cabinet du préfet ; archives du commissariat de police de Menton et des Renseignements Généraux ; procès-verbaux des séances du Conseil Général.

Archives Diplomatiques du Ministère des Affaires Etrangères : série Europe – sous-série Italie.

Actualités cinématographiques françaises ; Actualités Gaumont-Pathé ; Archives cinématographiques personnelles d’Eric Krasnopolski (La Brigue et Tende, 1945-1947).

Articles de presse français et italiens.

Conseil des Ministres des Affaires Etrangères : « Rapport de la commission d’enquête pour la rectification de la frontière franco-italienne dans la vallée supérieure de la Roya », Palais du Luxembourg, 11 mai 1946.

« Traité de Paix du 10 février 1947 », La Documentation Française.

« Projet de loi portant approbation du traité de paix conclu à Paris, le 10 février 1947 », Annexe du Procès-Verbal de la séance de l’Assemblée Nationale du 20 mai 1947.

2) Entretiens :

Gastaud Pierre : fils d'Aimable.
Peirani Jacques : neveu d'Aimable et membre du mouvement Combat. (†)
Cassio Robert : fils d'Ange Cassio, ami intime d'Aimable Gastaud.
Salla Eugène : second d'Aimable Gastaud au Royal (1945-1965).
Lanteri-Minet Paul : membre de la Section Tende-La Brigue. (†)
Alberti Virginie, Pastorelli Jean, Pastorelli Victor : membres du Comité de Rattachement.
Aubrac Raymond : Commissaire de la République dans le Sud-Est en 1945.
Daniel Sabine : brigasque ayant participé au plébiscite du 12 octobre 1947.
Magagnosc Marcel et Maguy : premiers instituteurs français à La Brigue (1947-1949).

3) Ouvrages et articles (bibliographie sommaire) :

Anderson B., *L'imaginaire national*, La Découverte, 1996.
Banaudo J., *La Gendarmerie en Roya et Bevera*, Le Haut-Pays n° 8, décembre 1999.
Basso J., *Les réactions de l'opinion à l'égard du rattachement des communes de Tende et La Brigue*, Nice Historique n° 4, octobre-décembre 1987.
Bastid S., *Rattachement de Tende et La Brigue*, Revue Générale de Droit International Public, Edition A. Pedone, 1949.
Beltrutti G., *Tra due frontiere « Tenda »*, Boldrino Editore, Cuneo, 1947.
Beraud H., *Il y a cinquante ans : les combats de l'Authion*, Le Haut-Pays n° 32, juin 1995.
Billiez J., *La langue comme marqueur d'identité*, Revue Européenne des Migrations Internationales, Université de Poitiers, n° 2, décembre 1985.
Braun M., Garacio J.-P., Panicacci J.-L., *La guerre dans les Alpes-Maritimes*, Les Editions du Cabri, 1994.
Braun M., *L'installation de la poste française à Tende et La Brigue après le rattachement*, Le Haut-Pays n° 39, octobre 1997.
Claudo C., *Les inscriptions italiennes de la Haute-Roya. Souvenirs et lieux de mémoire*, Nice Historique n° 2, 1997.
Couttenier C., *Les combats de l'Authion*, Pays-Vésubien n° 6, 2005.
Couttenier C., *1945-1946 : l'ambiguïté*, Patrimoines du Haut-Pays n° 7, 2006.
Couttenier C., Gastaud B., *Terres perdues... Terres retrouvées*, Patrimoines du Haut-Pays n° 8, 2007.
Deila P., *Bref historique de la section Tende-La Brigue du 3^e R.I.A.*, Le Haut-Pays n° 39, octobre 1997.
De Gaulle C., *Mémoires de guerre*, Plon, 1999.
Duroselle J.-B., *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Dalloz, 1981.
Foucher M., *L'invention des frontières*, Fondation pour les Etudes de la Défense Nationale, collection *Les Sept Epées*, Paris, 1986.
Garelli F., *Histoire des relations franco-italiennes*, Ed. Rive Droite, 1999.
Gastaud B., Cabon H., Banaudo J., *1947-1987 : quarantième anniversaire du Rattachement à la France de Tende, La Brigue, Libre et Piene*, Le Haut-Pays n° 11, août 1987.
Gastaut Y., *Les tendances italophobes dans l'opinion niçoise à la libération (1944-1946)*, Cahiers de la Méditerranée n° 52, juin 1996.
Giovana M., *Frontiere, Nazionalismi e realta locali. Briga e Tenda 1945-1947*, Coll. *Storia Memoria Societa Contemporanea*, Edizioni Gruppo Abele, Turin, 1996.
Gras Y., *La 1^{ère} D.F.L. Les Français Libres au combat*, Presses de la Cité, 1983.
Guillen P., *Les relations franco-italiennes de 1943 à 1949*, Revue d'Histoire Diplomatique, janvier-juin 1976, Edition A. Pedone.
Hildesheimer E., *Le Traité de Paix de 1947 et les territoires rattachés des Alpes-Maritimes*, Nice Historique n° 4, octobre-décembre 1987.
Isoart P., *La « Rectification de la frontière » et les relations franco-italiennes (1945-1946)*, Nice Historique n° 4, octobre-décembre 1987.
Klingbeil P.-E., *Les Alpes-Maritimes : étude d'un front oublié (15 août 1944-2 mai 1945)*, Serre, 2005.
Lanteri-Minet E., *La Brigue, Tende, Fontan : faits marquants en 1944*, Le Haut-Pays n° 20, décembre 1990.
Lanteri-Motin L., *La riunione di Tenda e Briga alla Francia. « Le reazioni della stampa italiana »*, mémoire de maîtrise de Lettres, Nice, 1973.
Marionneau J., *Le Rattachement de Tende et La Brigue à la France en 1947 : une œuvre de raison*, mémoire de l'Institut d'Etudes Politiques, Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille, 2003.
Massot J., *Français par le sang, Français par la loi, Français par le choix*, Revue Européenne des Migrations Internationales, Université de Poitiers, n° 2, décembre 1985.

- Neraud De Boisdeffre P., *Tende et La Brigade française, leur histoire, leur rattachement, leur avenir*, mémoire de stage E.N.A., mars 1948.
- Nitard-Gastaldi F., *Le Rattachement de Tende et La Brigade à la France en 1947 : Etude de presse comparée « Nice-Matin » et « Le Patriote »*, Recherches Régionales n° 3, juillet-septembre 1989.
- Panicacci J.-L., *Les Alpes-Maritimes 1939-1945, un département dans la tourmente*, Serre, 1989.
- Panicacci J.-L., *L'opinione pubblica del nizzardo e la questione della frontiera franco-italiana (1945-1947)*, in *Confini contesi...*, Edizioni Gruppo Abele, Turin, 1998.
- Paschetta V., *Quelques faits inédits et vécus concernant l'histoire de la frontière des hautes vallées niçoises*, Nice Historique, 1975.
- Pastorelli L., *La Brigade au cœur*, 1987.
- Peirani J., *Mémoire des jeunes de Combat – Alpes-Maritimes*.
- Rainaud B., *De la guerre au rattachement, témoignage*, Le Haut-Pays n° 39, octobre 1997.
- Rainero R., *L'opinion publique italienne et l'annexion de La Brigade et de Tende*, Les Cahiers de la Méditerranée n° 62, juin 2001.
- Righi L., Veran G., *L'exploitation hydroélectrique de la Roya, un exemple de litiges frontaliers*, Nice Historique n° 2, 1997.
- Rioux J.-P., *La France de la Quatrième République. 1. L'ardeur et la nécessité 1944-1952*, Seuil, Points Histoire, 1980.
- Rocca R., *Tende 1947 : première rentrée de maternelle*, Lou Sourgentin n° 129, décembre 1997.
- Saint-Hillier (général), *La Première Division Française Libre dans les Alpes au printemps 1945. L'Authion*, Bulletin Spécial de l'Amicale de la 1^{ère} D.F.L., n° 156, mars 1995.
- Sapin (Lecuyer J.), *Méfiez-vous du toréador*, A.G.P.M., 1987.
- Soutou G.-H., *La guerre de Cinquante ans (1943-1990)*, Fayard, 2001.
- Szwlechter E., *Le statut juridique des habitants des territoires réunis à la France par le traité de Paris du 10 février 1947*, Revue Générale de Droit International Public, 1954.
- Trotabas L., *Le Rattachement de Tende et La Brigade*, Annales de la Faculté de Droit d'Aix n° 42, 1949.